

■ CRIEL-SUR-MER

La digue-route bientôt supprimée ?

À terme, la digue-route de Criel-sur-Mer pourrait disparaître. Une étude de faisabilité va être prochainement menée.

Le conseil municipal de Criel-sur-Mer a voté à l'unanimité un accord pour la réalisation d'une étude de faisabilité concernant la digue.

Elle pourrait être remplacée par deux nouvelles.

Un projet qui se chiffre en millions

Le catalyseur de ce projet est lié à la future adhésion de la CCVS (Communauté de communes des Villes Sœurs) au Syndicat mixte du littoral. Ce dernier doit mettre en place une stratégie pour anticiper les risques maritimes ainsi que la place d'ouvrages qui respectent la continuité écologique.

« Pour Criel-sur-Mer, le projet se chiffre à plusieurs millions d'euros. Il pourrait être subventionné par l'Etat, la région et l'union européenne. On attend la fin de la phase d'étude pour fixer un budget » déclare François Dehais.

Des interrogations subsistent cependant quant à la faisabilité du projet, la circulation des vé-

hicules et la préservation de la biodiversité. Elles n'ont à ce jour pas trouvé de réponse.

Une idée qui ne date pas d'hier

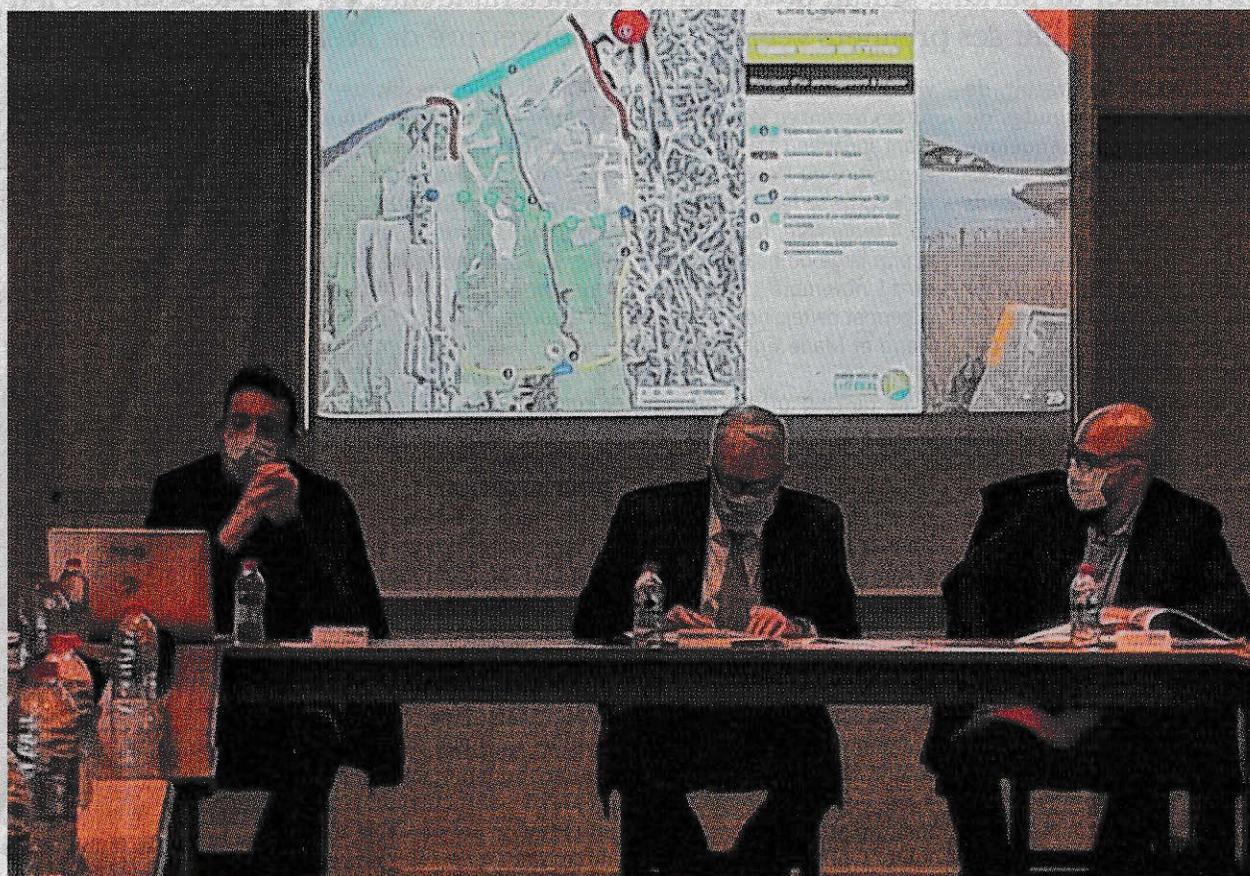
« Nous sommes ravis de cette proposition. C'est un projet ambitieux à condition d'être bien construit. Il pourrait être une vraie vitrine pour Criel-sur-Mer comme pour les Villes Sœurs » estime Alain Trouessin, maire. Il apprécie l'idée de suppression de digue afin de créer un estuaire.

La question de l'estuarisation a déjà été évoquée en 1992. Un projet de ce genre a été présenté mais l'étude de faisabilité n'a pas été concluante.

La destruction de la digue a pour objectif de répondre aussi bien à la thématique du développement durable que celle du tourisme. Difficile de prédire quand ce projet pourra voir le jour.

« Les études, comme le projet, dureront le temps qui sera nécessaire » conclut l' élu.

Luca Rastelli



La mise à l'étude de ce projet a été approuvée par le conseil municipal le 10 février.